



Championnats nationaux de patinage Canadian Tire 2019 Saint John, Nouveau-Brunswick Du 13 au 20 janvier 2019

Avis de tenue de compétition

Toutes les épreuves se dérouleront à Harbour Station et les séances d'entraînement auront lieu au Q-plex, du dimanche 13 janvier au samedi 19 janvier 2019. Au gala d'exhibition participeront les cinq meilleurs patineurs seniors, ainsi que des patineurs invités, le dimanche 20 janvier 2019, aussi à Harbour Station.

Des renseignements supplémentaires sur l'événement seront affichés à l'intention des participants, dans le [Centre d'info – Événements – Championnats nationaux de patinage Canadian Tire](#) de Patinage Canada, à mesure qu'ils sont connus.

Les renseignements pour le public se trouvent sur le site Web de Patinage Canada (<https://patinagecanada.ca>). L'horaire définitif sera affiché sur le site Web de Patinage Canada au terme du Défi Patinage Canada 2019.

Veuillez faire parvenir toute question par courriel, à l'adresse eventsinfo@skatecanada.ca.

Terry Sheahan

Directeur principal, Marketing et événements

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| Renseignements généraux | 3 |
| Patinoires de compétition et d'entraînement | 3 |
| Patinoire de compétition | 3 |
| Patinoire d'entraînement..... | 3 |
| Hébergement (réservations faites par les sections pour les équipes)..... | 3 |
| Coordonnées des sections pour l'hébergement | 4 |
| Soumission des inscriptions, gérants d'équipe et inscriptions individuelles des patineurs | 4 |
| Programmes prévus | 4 |
| Droits d'inscription | 5 |
| Entraîneurs..... | 6 |
| Nombre maximal de personnes accréditées, associées aux inscriptions à la compétition | 6 |
| Personnes accréditées supplémentaires | 6 |
| Présidents de section, directeurs administratifs de section et directeurs techniques de section | 7 |
| Équipe de soutien intégré (ÉSI) | 7 |
| Accès avec accréditation | 7 |
| Vérification du statut..... | 8 |
| Conformité et pénalités | 8 |
| Inscription sur place à l'événement | 9 |
| Patineurs | 9 |
| Musique | 9 |
| Spécifications standard de musique | 9 |
| Rotations de musique / séances d'entraînement | 9 |
| Exigences concernant la musique | 9 |
| Musique de gala | 9 |
| Groupes d'entraînement..... | 10 |
| Ordre de départ pour la première partie d'une épreuve | 10 |
| Tirage au sort pour les départs subséquents d'une épreuve | 10 |
| Autorisation concernant la chorégraphie | 10 |
| Horaire de la compétition | 10 |
| Médailles..... | 11 |
| Services | 11 |
| Contrôle antidopage | 11 |
| Services médicaux..... | 11 |
| Transport..... | 11 |
| Arrivées et départs..... | 11 |
| Accès à la navette de l'événement pour les personnes accréditées | 11 |
| Accès à la navette de l'événement pour les personnes non accréditées | 11 |
| Accidents et responsabilité | 12 |
| Règlements et autres références | 12 |

Renseignements généraux

Patinoires de compétition et d'entraînement

Patinoire de compétition

Harbour Station –

99, rue Station, Saint John, Nouveau-Brunswick, E2L 4X4

Dimension de la patinoire : 200 pieds sur 85 pieds

<http://www.harbourstation.ca/>

Patinoire d'entraînement

Q-plex –

20, Randy Jones Way, Quispamsis, N.-B. E2E 0B3

Dimension de la patinoire : 200 pieds sur 85 pieds

<http://qplex.quispamsis.ca/>

Hébergement (réservations faites par les sections pour les équipes)

| Hôtel | Tarifs des chambres |
|--|--|
| Delta by Marriott Saint John 39, rue King Saint John, Nouveau-Brunswick E2L 4W3 Site Web | Tarif de chambre standard : à compter de 149 \$ plus taxes* |
| Hilton Saint John 1, Market Square Saint John, Nouveau-Brunswick E2L 4Z6 Site Web | Tarif de chambre standard : à compter de 139 \$ plus taxes* |

* Les tarifs sont assujettis aux taxes et frais obligatoires.

| Distances | Harbour Station | Q-plex | Delta | Hilton | Aéroport |
|-----------------|-----------------|--------|--------|--------|----------|
| Harbour Station | | 23,6km | 700m | 400m | 17km |
| Q-plex | 23,6km | | 24,0km | 24,8km | 19,0km |
| Delta | 700m | 24,0km | | 600m | 16,5km |
| Hilton | 400m | 24,8km | 600m | | 16,5km |
| Aéroport | 17km | 19,0km | 16,5km | 16,5km | |

Coordonnées des sections pour l'hébergement

| | | |
|--|---|---|
| SECTION COLOMBIE-BRITANNIQUE / YUKON Danielle Williams Tél. : 604-205-6960 danielle@skatinginbc.com | SECTION ALBERTA/T. N.-O./ NUNAVUT Lisa Bonderove Tél. : 780-415-0596 lisa@skateabnwnun.ca | SECTION SASKATCHEWAN Danielle Shaw Tél. : 306-780-9245 sk.skate@sasktel.net |
| SECTION MANITOBA Shauna Marling Tél. : 204-925-5708 skate.exec@sportmanitoba.ca | SECTION ONTARIO Patricia Glenwright Tél. : 416-764-7297 pglenwright@skateontario.org | SECTION QUÉBEC Elie Sigouin Tél. : 514-252-3073, poste 3473 esigouin@patinage.qc.ca |
| SECTION NOUVEAU-BRUNSWICK Lise Auffrey-Arsenault Tél. : 506-855-1751 executivedirector@skatenb.org | SECTION NOUVELLE-ÉCOSSE Jill Knowles Tél. : 902-425-5454, poste 336 skatecanadans@sportnovascotia.ca | SECTION ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD Kristen MacDonald Tél. : 902-368-4994 skatecanadapei@gmail.com |
| | SECTION TERRE-NEUVE-ET- LABRADOR Lori Brett Tél. : 706-576-0509 skating@sportnl.ca | |

Soumission des inscriptions, gérants d'équipe et inscriptions individuelles des patineurs

Soumission des inscriptions

Chaque section doit soumettre par courriel les inscriptions dans un délai de 48 heures après la fin du Défi Patinage Canada. **La date limite est le 4 décembre 2018, à minuit (HNE).**

Inscriptions individuelles des patineurs – formulaire de confirmation des athlètes

Les patineurs doivent remplir leur [formulaire de confirmation des athlètes](#) d'ici le **6 décembre 2018, à minuit (HNE)**.

Veillez noter : des photos **NE SONT PAS** exigées pour les accréditations.

Programmes prévus

Tout changement au contenu des programmes prévus, depuis qu'ils ont été soumis au Défi Patinage Canada 2019, peut être apporté jusqu'au **jeudi 20 décembre 2018**.

N'oubliez pas que s'il s'agit d'une équipe de patinage en couple ou de danse, un seul membre de l'équipe doit fournir le programme prévu, ce qui est fait en soumettant un nouveau programme prévu au lien ci-dessous :

<https://registration.skatecanada.ca/>

Droits d'inscription

Tous les patineurs devront verser les droits d'inscription suivants :

- ◆ patinage en simple novice à senior, inclusivement : 300 \$ par inscription;
- ◆ patinage en couple ou danse sur glace novice à senior, inclusivement : 450 \$ par inscription.

Chaque section est responsable de recueillir les droits auprès des patineurs et de les faire parvenir à Patinage Canada.

Les remboursements concernant les retraits pour des raisons médicales seront traités seulement après l'événement, avec préavis approprié et une copie d'un certificat médical, qui doit être reçue au plus tard **10 jours** suivant la conclusion de l'événement. Toutes les demandes de remboursement seront assujetties à des frais d'administration de 25 \$.

Veillez noter que si le retrait d'un patineur se produit sur place et qu'il n'y a pas suffisamment de temps pour aviser son remplaçant, le patineur **ne recevra pas** de remboursement.

Paiement des droits d'inscription à Patinage Canada : Les droits d'inscriptions seront versés après l'événement, comme la saison précédente. Les sections recevront une seule facture, au plus tard le **vendredi 8 février 2019**.

Entraîneurs

Seuls les entraîneurs professionnels en règle et inscrits à Patinage Canada, comptant le statut exigé du PNCE, en vertu de la [Politique d'accréditation des entraîneurs pour les événements de qualification](#), obtiendront une accréditation « d'entraîneur » pour cet événement. De plus, seules les personnes accréditées comme entraîneurs seront autorisées à entraîner les athlètes.

Veillez noter : les entraîneurs doivent avoir un statut en règle pendant toute la durée de l'événement pour obtenir une accréditation.

Un maximum de deux entraîneurs par inscription peut être accrédité.

Nombre maximal de personnes accréditées, associées aux inscriptions à la compétition

- ◆ Chaque inscription à la compétition ne peut compter que deux personnes accréditées pour l'événement. Ces deux personnes peuvent être deux entraîneurs professionnels ou un entraîneur professionnel et un membre de l'équipe de soutien intégré (ÉSI).
- ◆ Les noms des personnes nécessitant une accréditation doivent être fournis durant le processus d'inscription à la compétition. Les demandes tardives ne peuvent être acceptées.

Les entraîneurs non résidents sont tenus de détenir une vérification de sécurité de leur pays de résidence et doivent faire parvenir cette information à Patinage Canada, au moins deux semaines avant l'événement, par courriel à l'adresse eventsinfo@skatecanada.ca. Une vérification de sécurité valide est exigée pour obtenir des privilèges d'accréditation à tous les événements de Patinage Canada.

Personnes accréditées supplémentaires

Les sections peuvent demander l'accréditation des personnes suivantes :

- ◆ gérants d'équipe;
- ◆ présidents de section;
- ◆ directeurs administratifs de section ou autres titulaires pertinents de postes de direction;
- ◆ directeurs techniques de section;
- ◆ membre de l'équipe de soutien intégré (ÉSI).

Gérants d'équipe

Il incombe à chaque section de soumettre à Patinage Canada, à l'adresse eventsinfo@skatecanada.ca, sa liste de gérants d'équipe au plus tard 48 heures après la fin du Défi Patinage Canada. **La date limite est le 4 décembre 2018, à minuit (HNE).**

Le nombre de gérants d'équipe permis est comme suit :

- ◆ deux gérants d'équipe par section peuvent être accrédités pour un maximum de dix patineurs;
- ◆ un gérant d'équipe supplémentaire peut être accrédité pour chaque groupe supplémentaire de cinq patineurs;
- ◆ les demandes de gérants d'équipe supplémentaires seront considérées en fonction de chaque événement :
 - ◆ la demande doit être présentée dans le cadre du processus d'inscription;
 - ◆ la demande doit préciser pourquoi le ou les gérants d'équipe supplémentaires sont nécessaires;
 - ◆ les demandes tardives ne peuvent être acceptées.

Présidents de section, directeurs administratifs de section et directeurs techniques de section

Il incombe à chaque section de soumettre à Patinage Canada, à l'adresse eventsinfo@skatecanada.ca, une liste des noms de ces personnes au plus tard 48 heures après la fin du Défi Patinage Canada. **La date limite est le 4 décembre 2018, à minuit (HNE).**

Équipe de soutien intégré (ÉSI)

Les membres de l'ÉSI sont des experts du développement des athlètes, qui appuient les entraîneurs, ainsi que les athlètes et équipes, dans les domaines des sciences du sport et de la médecine sportive et qui ont un des titres professionnels suivants :

- médecin;
- physiothérapeute (membre de l'Association canadienne de physiothérapie (ACP));
- thérapeute en sport (certifié par l'ACTS);
- psychologue du sport (doit être un psychologue agréé par son organisme directeur provincial et en règle et (ou) un membre en règle de l'Association canadienne de la psychologie du sport);
- diététiste;
- entraîneur en entraînement de la force et en conditionnement physique (NSCA-CSCS).

Il incombe à chaque section de soumettre à Patinage Canada une liste du personnel de l'ÉSI, à l'adresse eventsinfo@skatecanada.ca, au plus tard 48 heures après la fin du Défi Patinage Canada. **La date limite est le 4 décembre 2018, à minuit (HNE).**

Accès avec accréditation

Le tableau ci-dessous énumère les aires et les services auxquels les personnes accréditées ont accès lorsqu'elles se trouvent sur place aux événements nationaux de Patinage Canada.

| | Coulisses | | | Patinoire | Navette | Accès général au site |
|--------------------------------------|-----------------------------------|------------|------------------|------------------|----------------|-------------------------|
| Rôle | Salon du patinage/des entraîneurs | Vestiaires | Centre de presse | Près de la bande | Le cas échéant | *Aucune place attribuée |
| Gérants d'équipe | X | X | X | X | X | X |
| Présidents de section | X | | X | | X | X |
| Directeurs administratifs de section | X | | X | | X | X |
| Directeurs techniques de section | X | | X | X | X | X |

| | | | | | | |
|-------------|---|---|--|---|---|---|
| Entraîneurs | X | X | | X | X | X |
| ÉSI | X | X | | X | X | X |

Seulement deux personnes seront autorisées près de la bande, comme le détermine le patineur ou l'équipe (p. ex. un entraîneur et un gérant d'équipe ou deux entraîneurs). Le nombre de personnes supplémentaires permises dans les aires d'entrée et de sortie des patineurs et d'attente des résultats dépendra de chaque site et sera déterminé par le représentant technique de l'événement, communiqué avant la compétition particulière et aussi communiqué sur place.

Vérification du statut

- ◆ La section doit s'assurer que tous les entraîneurs qu'elle inscrit à l'événement satisfont aux exigences énoncées dans la politique d'accréditation des entraîneurs pour les événements de qualification de Patinage Canada.
- ◆ Si une section inscrit un entraîneur qui ne satisfait pas aux exigences énoncées la politique d'accréditation des entraîneurs, pour les événements de qualification de Patinage Canada, une pénalité pourrait lui être imposée.
- ◆ La section doit s'assurer que toutes les autres personnes, pour lesquelles l'accréditation est demandée, sont inscrites pour l'événement et sont des adhérents en règle de Patinage Canada, durant la saison en cours, ou des employés actuels d'une section de Patinage Canada.
- ◆ Si une section inscrit une personne qui n'est pas un adhérent en règle de Patinage Canada pour la saison en cours, un employé actuel d'une section de Patinage Canada ou un membre admissible de l'ÉSI, une pénalité pourrait lui être imposée.

Conformité et pénalités

- ◆ Le représentant technique ou l'agent de liaison technique de Patinage Canada pour un événement peut gérer l'accès aux aires d'entrée et de sortie des patineurs et à l'aire d'attente des résultats et peut limiter le nombre de personnes se trouvant près de la bande ou dans les aires d'entrée et de sortie des patineurs ou d'attente des résultats, s'il estime que la performance ou la sécurité des patineurs est compromise.
- ◆ Patinage Canada a l'autorité de suspendre les privilèges d'accréditation d'une personne, à un événement de Patinage Canada, si une personne accréditée enfreint les procédures d'accréditation de Patinage Canada.
- ◆ Si l'accréditation d'une personne est suspendue, sa carte d'accréditation sera retirée.
- ◆ Cette personne serait tenue d'obtenir des billets d'événement si elle souhaitait regarder la compétition ou l'événement.
- ◆ Patinage Canada a l'autorité d'appliquer des sanctions supplémentaires après l'événement, sous réserve d'une enquête sur l'incident ou les actions qui ont mené à la suspension de l'accréditation de la personne.

Inscription sur place à l'événement

L'inscription sur place aura lieu au Saint John Trade & Convention Centre, à compter du samedi 12 janvier 2019.

L'inscription se poursuivra au Harbour Station – entrée des équipes, le dimanche 13 janvier 2019. Les heures détaillées pour l'inscription seront affichées dans le [Tableau d'affichage](#) de Patinage Canada, dès qu'elles seront connues.

Patineurs

- ◆ Les concurrents doivent s'inscrire à la compétition avant leur séance d'entraînement officielle, immédiatement avant la première partie de leur épreuve.

Musique

Spécifications standard de musique

Toute musique utilisée doit relever du domaine public ou des sociétés possédant les droits d'exécution.

Les concurrents qui font composer en tout ou en partie de la musique spécialement pour leur programme doivent se charger d'obtenir du compositeur ou de la compositrice l'autorisation écrite d'utiliser cette musique à la radio ou à la télévision ou d'obtenir l'autorisation voulue des sociétés possédant les droits d'exécution.

Rotations de musique / séances d'entraînement

Les rotations de musique / séances d'entraînement seront communiquées sur le [tableau d'affichage](#). Toute demande spéciale doit être adressée à Patinage Canada (eventsinfo@skatecanada.ca) au plus tard le **dimanche 16 décembre 2018**. Les demandes reçues après la date limite seront refusées.

Exigences concernant la musique

Chaque concurrent ou équipe doit fournir au moment de son inscription deux CD – un pour la compétition, marqué « bande maîtresse », et l'autre marqué « copie ».

Normes standard pour les CD

1. Il ne doit y avoir qu'un seul programme par CD.
2. Le nom du concurrent, de la concurrente ou de l'équipe suivi de la catégorie, du type de programme – court ou libre et de la durée de la musique doivent être clairement inscrits sur l'étiquette du CD.
3. Chaque CD doit être présenté dans son coffret de plastique et les patineurs ou équipes doivent y indiquer clairement leur nom, la catégorie, le type de programme – court ou libre et la durée totale de la musique.

Musique de gala

On s'attend à ce que les concurrents seniors qui se classent de la première à la cinquième place, ainsi que des invités (qui seront avisés sur place) prennent part au gala d'exhibition, le dimanche 20 janvier 2019. Tous les concurrents sont tenus de fournir leur musique d'exhibition lorsqu'ils s'inscrivent.

Groupes d'entraînement

Les groupes d'entraînement, avant la première partie, seront déterminés en fonction du tirage au sort et le groupe d'échauffement du patineur ou de l'équipe, avec les groupes d'entraînement après la première partie, le seront en fonction du tirage au sort pour la deuxième partie. La musique jouera pendant toutes les séances d'entraînement, sauf les séances d'entraînement pour « l'échauffement » de 20 minutes. Durant les séances s'entraînement avant la première partie et lorsque la musique sera jouée, les athlètes et les équipes auront le choix de musique (court/rythmique ou libre).

Les groupes d'entraînement et les rotations de musique seront affichés sur le site de la compétition ainsi que sur le site Web de Patinage Canada, le [Centre d'info](#) et ces renseignements pourront être obtenus au moment de l'inscription.

Ordre de départ pour la première partie d'une épreuve

L'ordre de départ pour la première partie sera tiré au sort, à l'exception des épreuves seniors qui seront tirées au sort en fonction du [règlement 10.2, Ordre de départ des épreuves seniors](#). Tous les ordres de départ seront affichés dans le [Centre d'info – Événements – Championnats nationaux de patinage Canadian Tire 2019](#).

Présentations aux échauffements aux CNPCT : pour aider les athlètes, alors qu'ils se préparent pour le prochain niveau de compétition et en vue d'améliorer l'expérience des partisans, les athlètes seront présentés à tous les échauffements aux CNPCT, de façon semblable aux événements de l'ISU.

Tirage au sort pour les départs subséquents d'une épreuve

Les concurrents patinent la seconde partie dans l'ordre inverse, selon le classement après la première partie.

Autorisation concernant la chorégraphie

Conformément au règlement 131 de l'ISU, la chorégraphie présentée et utilisée par l'athlète doit être complètement autorisée pour l'utilisation publique, la télédiffusion et la retransmission dans le monde entier sans aucune autre autorisation nécessaire ou aucun paiement de l'ISU, de Patinage Canada ou des réseaux de télédiffusion ou des radiodiffuseurs pertinents. Un formulaire d'exonération concernant la chorégraphie est inclus dans l'inscription en ligne

Horaire de la compétition

Dès qu'elle sera disponible, la version la plus à jour de l'horaire de compétition sera affichée dans le Centre d'info et le [site Web de Patinage Canada](#). L'établissement de l'horaire de la compétition doit tenir compte des incompatibilités et des doubles inscriptions, qui pourraient mener à des changements à l'horaire après le Défi Patinage Canada 2019. On s'efforcera de réduire au minimum les changements à l'horaire.

Médailles

Les cérémonies de la victoire se dérouleront sur la glace. Des médailles seront décernées aux patineurs qui ont terminé parmi les trois premières places dans chacune des épreuves. Les heures de la cérémonie de la victoire seront précisées dans l'horaire de la compétition.

Services

Contrôle antidopage

Il est possible que des représentants du Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES) administrent des tests anti-drogue après la compétition ou au hasard dans le cadre de leurs protocoles de tests courants.

Services médicaux

Les services médicaux offerts aux athlètes qui concourent aux Championnats nationaux de patinage Canadian Tire 2019 comprennent les soins médicaux d'urgence à la patinoire durant toutes les séances d'entraînement et la compétition. Le Harbour Station comptera aussi une clinique médicale et des services de physiothérapie seront offerts sur demande. Pour plus de renseignements sur les autres services médicaux offerts, les athlètes peuvent contacter la clinique médicale à la patinoire.

Transport

Arrivées et départs

Le transport aller-retour entre l'Aéroport international de Saint John et les hôtels officiels sera uniquement offert aux officiels actifs et aux techniciens de l'événement.

Les équipes (patineurs, entraîneurs, gérants d'équipe, etc.) sont responsables de leur propre transport aller-retour à l'aéroport ou à la gare pour leurs arrivées et leurs départs.

Accès à la navette de l'événement pour les personnes accréditées

Le transport sera offert à toutes les personnes accréditées entre les hôtels officiels et le Harbour Station. La navette sera offerte à compter du dimanche 13 janvier 2019.

- ◆ L'horaire de la navette sera fourni dans le [tableau d'affichage](#) pour l'événement et à l'inscription.
- ◆ La carte d'accréditation doit être présentée au moment de monter à bord de l'autobus.
- ◆ Un bureau de transport et d'information sera situé au Harbour Station.

Accès à la navette de l'événement pour les personnes non accréditées

Les laissez-passer d'autobus pour les parents et accompagnateurs peuvent être achetés au bureau d'inscription situé au Harbour Station – entrée des équipes. Les laissez-passer d'autobus coûtent 80 \$ chacun (argent comptant ou carte de crédit).

Comme les patineurs et les officiels ont priorité à bord des navettes, les détenteurs de laissez-passer pourraient devoir attendre la navette suivante afin de permettre le transport des participants accrédités.

Accidents et responsabilité

Patinage Canada et l'équipe bénévole n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures que pourraient subir les patineurs ou autres personnes accréditées. Comme condition et en considération de leur participation à ces Championnats, tous les concurrents et leurs parents ou tuteurs assument la responsabilité de tout risque ou blessure à la personne ou de tout dommage à la propriété du concurrent ou de la concurrente par suite, à cause ou en raison de la tenue et de la gestion de la compétition, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, l'équipe bénévole ou leurs représentants; leur inscription n'est acceptée qu'à ces conditions.

Règlements et autres références

Des détails sur le contrôle et le déroulement de cette compétition figurent dans le règlement suivant de Patinage Canada :

[Compétitions](#)

Les renseignements techniques concernant les disciplines et les catégories durant cet événement figurent dans les règlements suivants de Patinage Canada :

[Exigences des programmes de compétition](#)

[Notation des compétitions de Patinage Canada](#)

[Tableau des échelles des valeurs \(ÉV\)](#)